



Association Les Colorieurs (Chahut au Château)

FORMATION DE BENEVOLE

Vous êtes bénévoles dans une association loi 1901 ? et/ou vous souhaitez monter un projet associatif, une soirée spectacle, un stage, un festival ... et vous ne savez pas par quel bout commencer ?

FORMATION « MONTAGE ET GESTION DE PROJET ASSOCIATIF »

au Château de Gevingey (39) (Pensez au covoiturage et à venir à vélo ! ☺)

Vendredi 30 nov. 14h-18h

Samedi 1^{er} déc. 10h-18h

Dimanche 2 déc. 10h-17h

Formation gratuite et accessible à tous (aucun prérequis exigé) - Repas pris en charge par l'association

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : <https://chahutauchateau.com/formation-de-benevoles/>

De quoi s'agit-il ? : Le manque de repères juridiques et administratifs constitue souvent la première entrave au lancement d'un projet. L'objectif est de proposer une méthode de structuration de projet et d'apprendre à utiliser des outils simples. De l'écriture de la raison d'être jusqu'à la réalisation et la bonne utilisation d'un bilan de projet, nous proposons de suivre un véritable plan d'action avec des ateliers thématiques, des échanges ludiques, de réponses individuelles et des temps de travail collectifs.

A. Tout commence par l'écriture du projet et de sa raison d'être.

Pourquoi monter ce projet ? A qui s'adresse-t-il ? Qui sont les parties prenantes, les usagers potentiels, les partenaires, les opposants ? Quels sont les points forts, points faibles, menaces, opportunités ? Quel plan d'action mettre en place ?

B. Fondation d'une association loi 1901 : Rédaction des statuts, assemblée générale, mode de gouvernance, démarches administratives. Le bénévolat dans les projets culturels.

C. Construction du projet :

1. Organiser sa comptabilité : De l'écriture du projet à sa traduction comptable ; introduction à la comptabilité associative (plan comptable) ; réalisation du budget prévisionnel.
2. Équilibrer son budget et rechercher des financements : Présentation des principaux modes de ressources : ressources propres, subventions, aide à l'emploi, sponsoring, mécénat.
3. Organisation et mode de gouvernance : Coordination générale centralisée, par commission thématique ... Comment organiser la prise de décisions ?
4. Réalisation d'un retro planning.
5. Les différents contrats : Contrats de travail, contrat de cession, convention de partenariat.
6. 'Médias et communication' : comment communiquer sur son projet, par quel canal ?
Communication interne (travail d'équipe) et externe (adhérents, publics, partenaires ...)

D. La réalisation du projet.

E. Faire le bilan de son projet : Réaliser un bilan comptable et un compte de résultat. Réaliser un bilan avec ses bénévoles, salariés, partenaires. Réaliser un rapport d'activité qualitatif et quantitatif. Utiliser le bilan pour ouvrir des pistes d'améliorations pour le renouvellement du projet.